

La chaux de Caure

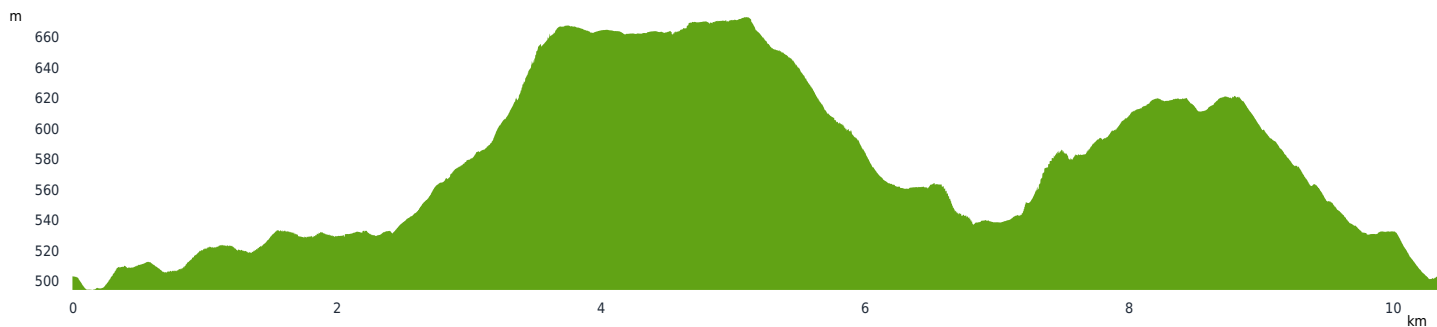


Distance  12 km	Durée  3h30	Difficulté  Modéré	Dénivelé  +355 m	Balisage  Jaune
--	--	---	---	--

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ
Aagnat
Adresse de départ
Place de la Mairie
63340 Aagnat

Accès au point de départ
Au sud de Clermont-Ferrand, sur l'A75, sortie n°17, suivre la direction Ardes-sur-Couze. Sur la D214, prendre à gauche la D35 puis la D35 bis pour atteindre Aagnat. Parking sur la Place de la Mairie.

Description du parcours

Ce parcours débute dans un bois puis traverse une table basaltique ou voisinent zones humides, pelouses sèches, milieux variés et selon la saison, des lacs éphémères sur la chaux de Caure ornés de joncs et d'iris d'eau fleuris en juin. Belles Vues.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Du panneau de départ, descendre la rue des bergers derrière la mairie (la vallée de la Couze d'Ardes). Obliquer à gauche sur le chemin de Poudain et au replat herbeux, aller en face jusqu'à la route.
- Étape 2 :** L'emprunter à gauche (Ardes et la vallée de Rentières) et à l'entrée de Poudain, tourner deux fois à droite puis descendre à gauche. Au carrefour suivant, tourner à gauche (attention autre PR jaune, le circuit d'Apchat qui descend à Ardes). Monter sur le plateau par le chemin principal et à la patte d'oie, prendre à gauche, en direction de la croix, jusqu'à Apchat.
- Étape 3 :** Traverser la place du Puits pour aller vers l'église. La contourner pour revenir sur la route principale (Maison forte du XVIe siècle) et prendre la direction de Perpezat (vue sur les Monts du Livradois). Traverser le hameau, passer le long des lavoirs et sous l'arche en pierre. À la fourche, monter à gauche. À une suivante (panneau variante VTT) continuer à gauche la grande montée sur le plateau jusqu'au carrefour. (Aller-retour hors circuit, 100 m tout droit pour voir le lac temporaire).
- Étape 4 :** Au retour du hors circuit, partir sur la droite (le signal du Luguët et le Cézallier) et au carrefour en T, se diriger vers la gauche sur le chemin caillouteux. Au carrefour, descendre le long et large chemin à gauche (la vallée de l'Alagnon) jusqu'au carrefour en T. Tourner à droite (les terres rouges et les coteaux de Boudes) vers Aagnat. À l'entrée du village, ignorer la rue du lavoir. Prendre la rue des Pradeaux et à gauche, descendre la rue de l'Ancienne Forge jusqu'à la place de l'Église. Monter devant l'église et la contourner par la gauche, rue Sainte-Marthe puis à gauche, rejoindre la place du Cézallier. Rejoindre la route et bifurquer à gauche vers la place de la Mairie.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.